

Numéro 6 Octobre 2025

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités
Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

<https://revue.lavse.org/>

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23819>

Impact Factor : 5,333 (2025)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Konan KOUASSI, Professeur Titulaire à l'UAO
- Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- Konan KOUASSI, Professeur Titulaire à l'UAO
- Guy Roger Yoboué KOFFI, Maître-Assistant à l'UAO
- Edouard Zadi ZOGBO, Maître-Assistant à l'UAO
- Pierre Anvo AYEMOU, Maître-Assistant à l'UAO
- Senguen KOUAKOU, Assistant, Informaticien, à l'UAO
- Adeline Olga BRISSY, Maître-Assistant à l'UAO
- Enoc One GUEDE, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GUEDEGBE Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A., Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Maître de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

<p>KONE Basoma, KONAN Kouamé Hyacinthe</p> <p><i>Les enjeux sécuritaires des changements climatiques sur la transhumance dans le Nord de la Côte d'Ivoire</i></p>	14
<p>KOFFI Brou Émile, YÉO Brahim, DIALLO Issoufou</p> <p><i>Grossesses en milieu scolaire : une gestion sociale et éducative pour la maintenance des filles à l'école dans la direction régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Hambol (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)</i></p>	31
<p>OUSSOU Anouman Yao Thibault</p> <p><i>Les enjeux spatiaux des pratiques culturelles dans la ville de Bouaké (Centre, Côte d'Ivoire)</i></p>	50
<p>Aniko ALEME, Aklèso Gnassigbé KEZIE, Essoyomèwè AKODABI, Tatongueba SOUSSOU, Tchaa BOUKPESSI</p> <p><i>Conversion, intensités et vitesses des changements par intervalle de temps (1985-2005 et 2005-2023) des unités d'occupation et d'utilisation des terres du parc national de l'Oti-Keran (PNOK) au Nord-Togo</i></p>	66
<p>KIARI FOUYOU Hadiza, ADOUM FORTEYE Amadou, MADJIGOTO Robert</p> <p><i>Analyse de la perception de sécurité par les communautés rurales du lac Tchad : exemple de la Région de Diffa au Niger et des Provinces du Kanem et du Lac au Tchad</i></p>	86
<p>TOGBE Janvier, KOFFI Amoin Prisca, BOHOSSOU N'Guessan Séraphin</p> <p><i>Investissements communaux et accessibilité des populations aux services de l'état civil à Danané (Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	99
<p>Hamet Mahamane MAHAMADOU BACHIR, Moctar HASSANE, Kaka Kiari Boukar Kellou</p> <p><i>Stratégies de contournement à l'expansion de groupes terroristes : cas de Boko Haram dans la région de Diffa au Niger</i></p>	115
<p>TE Wrossépané Cynthia Charlene Epouse SERI, Bié Roméo</p> <p><i>Itinéraires thérapeutiques et logiques sociales du recours à la médecine traditionnelle dans la prise en charge des troubles mentaux : Cas du département de Korhogo, Région du Poro (Côte d'Ivoire)</i></p>	135

<p>PREGNON Lhey Raymonde Christelle</p> <p><i>Évaluation cartographique de la dégradation environnementale du quartier Zone industrielle de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i></p>	155
<p>LANTONKPODE Aristide, BONI Gratien, WARI ABOUBAKAR Moussa, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus</p> <p><i>Manifestations de la variabilité hydro-climatique dans les communes de Djidja, d'Agbangnizoun et d'Abomey (Bénin, Afrique de l'ouest)</i></p>	174
<p>KONAN Kouakou Charles, AMALAMAN Marc Auriol, SOUMAHORO Saï Pou, TRA BI Zamblé Armand</p> <p><i>Analyse en ondelette de la relation pluie-débit dans le bassin versant de la Marahoué (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	198
<p>QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou</p> <p><i>Gentrification urbaine et spéculation foncière dans les quartiers en reconstructions de Cotonou : cas des 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements</i></p>	211
<p>Boubacar BARRY, Cheikh Tidiane WADE, Dramane CISSOKHO</p> <p><i>Regard croisé entre le foncier et les ressources ligneuses en Moyenne Casamance septentrionale</i></p>	230
<p>DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore, YRO Koulai Hervé, AKA Aké Brice Patrick</p> <p><i>Logiques portuaires d'Abidjan face au besoin d'espace</i></p>	247
<p>KOUASSI Kobenan Christian Venance</p> <p><i>Expansion urbaine et dysfonctionnement du système d'assainissement dans la ville de Djébonoua : entre risques environnementaux et défis d'aménagement</i></p>	259
<p>LILA RENI BIBRIVEN, ABOUBAKAR SALEH</p> <p><i>Dynamique Érosive des Berges du Chari et son Impact sur un Territoire Urbain à N'Djaména : Une Étude de Cas du 1er Arrondissement (1993-2023)</i></p>	279
<p>OUOBA Souleymane Jean-Claude, AFFO Fabien</p> <p><i>La dynamique régressive de forêt classée de Wari Maro : quel ancrage du sacre ?</i></p>	316
<p>MBENGUE Mamadou Saliou</p> <p><i>L'atteinte des odd 1, 2 et 5 par les organisations communautaires : l'exemple de l'Union Régionale des Associations Paysannes de Diourbel (URAPD)</i></p>	333

<p>Dominique Syrienne MINKOUE-MI-MBA, Clet Mesmin EDOU EBOLO, Marjolaine OKANGA-GUAY, Jean Bernard MOMBO</p> <p><i>Evaluation du plan sectoriel pêche et aquaculture (PSPA, 2004 à 2014) : le cas des pêcheries de la région de l'estuaire au Gabon</i></p>	352
<p>TANOH Kouamé Perèze</p> <p><i>Economie circulaire, une réponse à la gestion des déchets solides ménagers et à la résilience économique des populations à Bouaké (Côte d'Ivoire) ?</i></p>	378
<p>DIARRASSOUBA Bazoumana</p> <p><i>Assainissement du cadre de vie urbain à Man (côte d'ivoire) : entre contraintes physiques et pratiques des populations</i></p>	394
<p>NIAMIEN Kadjo Henri-Joel, KOUADIO N'Guessan Olivier</p> <p><i>Caractéristiques sociotechniques et contraintes de la production piscicole dans la sous-préfecture de Bouaké</i></p>	408
<p>Mor FAYE, Djibrirou Daouda BA, René Ndimag DIOUF</p> <p><i>Variabilité climatique et stratégies d'adaptation dans les villes secondaires du Sénégal : Cas de Mboro</i></p>	422
<p>BOULY SANE, Tidiane SANE, Cheikh FAYE, Fatima DIOP</p> <p><i>Potentiel en eau souterraine et activités économiques dans la Sous-Unité de Gestion et de planification des Ressources en eau de la Moyenne-Casamance (Sénégal)</i></p>	439
<p>KOFFI Guy Roger Yoboué, KOMENAN Komenan Gabin, KOUASSI Yao Privat</p> <p><i>Usages phytosanitaires en maraîchage urbain à Bouaké (Côte d'Ivoire) : entre résilience économique et risques sanitaires</i></p>	464
<p>KONAN Aya Suzanne</p> <p><i>Contraintes et stratégies de durabilité de la filière banane plantain dans la Sous-préfecture de Bonon (Centre - Ouest, Côte d'Ivoire)</i></p>	483
<p>MAHAMAT HEMCHI Hassane, BASSENA Pierre, OURSINGBE PASSAL Joachim</p> <p><i>Souvenir des avènements ratés de Faya-Largeau au nord du Tchad : entre utopie et perspective métropolitaine</i></p>	505
<p>YAO Adjoua Victoire, BRISSY Olga Adeline</p> <p><i>Accessibilité des personnes handicapées aux équipements à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)</i></p>	527

FIEDI N'Zoré Pascal, SEKONGO Fougo Valy, DJE Kouamé Casimir, DIOMANDE Beh Ibrahim <i>Stratégies d'adaptation des systèmes cultureux des acteurs de la filière Bananière : cas de la sous-préfecture de Daoukro (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	542
KI Léonce <i>Les biens culturels burkinabè sur les listes de l'UNESCO</i>	560
YAO KOUADIO DONALD <i>Les danses traditionnelles en pays Baoulé : cas de la sous-préfecture de Sakassou (centre de la Côte d'Ivoire)</i>	574

**EXPANSION URBAINE ET DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DJÉBONOUA : ENTRE RISQUES
ENVIRONNEMENTAUX ET DÉFIS D'AMÉNAGEMENT**

KOUASSI Kobenan Christian Venance, Assistant en Géographie,
LaboVST, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire),
Email : kkc49@gmail.com

(Reçu le 15 août 2025; Révisé le 26 août 2025 ; Accepté le 30 septembre 2025)

Résumé

La ville de Djébonoua connaît, depuis les années 1980, une urbanisation rapide qui s'est fortement accentuée entre 1988 et 2021, avec une population passée de 722 habitants à 6 474 habitants. Cette croissance démographique et spatiale, favorisée par la position stratégique de la ville à l'entrée sud de Bouaké, exerce une pression considérable sur l'occupation des sols et sur les infrastructures d'assainissement. L'objectif de cette étude est d'analyser les interactions complexes entre l'expansion urbaine et le dysfonctionnement du système d'assainissement dans la ville de Djébonoua. Pour analyser ce phénomène, une méthodologie mixte a été adoptée, combinant analyse documentaire, enquêtes de terrain et outils géomatiques. Le traitement des images satellitaires a été réalisé à l'aide des logiciels google Earth Engine et QGIS 3.3 afin de cartographier l'évolution des classes d'occupation du sol. Parallèlement, des entretiens semi-directifs et des questionnaires ont permis de recueillir les perceptions des autorités locales, des structures techniques et des populations sur les impacts de la dynamique urbaine. Les résultats montrent une expansion urbaine non planifiée marquée par la régression des formations végétales au profit de la trame urbaine, accentuée par l'absence d'un Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) et par l'insuffisance des équipements. Cette situation a entraîné de graves dysfonctionnements des systèmes d'assainissement, notamment l'accumulation des déchets solides, la stagnation des eaux usées, l'obstruction des caniveaux et la dégradation du cadre de vie. Bien que la municipalité ait entrepris certaines initiatives, telles que l'installation de conteneurs à déchets et la mise en place d'un service régulier de collecte, les actions demeurent insuffisantes face à l'ampleur des défis.

Mots-clés : Pression démographique, Expansion spatiale, dysfonctionnement, Système d'assainissement, Cadre de vie, Ville de Djébonoua

**URBAN EXPANSION AND MALFUNCTION OF THE SANITATION SYSTEM
IN THE CITY OF DJÉBONOUA: BETWEEN ENVIRONMENTAL RISKS AND
PLANNING CHALLENGES**

Abstract

The city of Djébonoua has been experiencing rapid urbanization since the 1980s, which increased significantly between 1988 and 2021, with a population increasing from 722 inhabitants to 6,474 inhabitants. This demographic and spatial growth,

avored by the city's strategic position at the southern entrance to Bouaké, exerts considerable pressure on land use and sanitation infrastructure. The objective of this study is to analyze the complex interactions between urban expansion and the dysfunction of the sanitation system in the city of Djébonoua. To analyze this phenomenon, a mixed methodology was adopted, combining documentary analysis, field surveys and geomatic tools. Satellite image processing was carried out using Google Earth Engine and QGIS 3.3 software to map the evolution of land use classes. At the same time, semi-structured interviews and questionnaires were used to gather the perceptions of local authorities, technical structures, and the population on the impacts of urban dynamics. The results show unplanned urban expansion marked by the regression of vegetation formations in favor of the urban fabric, accentuated by the absence of an Urban Master Plan (UMP) and insufficient facilities. This situation has led to serious malfunctions in sanitation systems, including the accumulation of solid waste, stagnant wastewater, clogged gutters, and a degradation of the living environment. Although the municipality has undertaken certain initiatives, such as the installation of waste containers and the establishment of a regular collection service, the actions remain insufficient given the magnitude of the challenges.

Keywords : Population pressure, Spatial expansion, dysfunction, Sanitation system, Living environment, City of Djébonoua

Introduction

L'urbanisation est l'un des phénomènes les plus marquants de ces dernières décennies. Le monde ne cesse de s'urbaniser et devient de plus en plus urbain. Depuis 2011, environ un habitant sur deux de la planète est un citoyen (J. G. ELONG et D.D. PRISO, 2011 ; p. 172).

En Afrique, depuis 1990, il a été observé une augmentation significative du nombre de villes, passant de 3 300 à 7 600. Cette expansion urbaine rapide s'est accompagnée d'une augmentation considérable de la population urbaine, avec une augmentation cumulée de 500 millions de personnes sur cette période. Cette croissance démographique et spatiale des villes africaines a des implications majeures sur différents aspects du développement socio-économique et environnemental du continent (Nation unies, 2022, p 4).

La Côte d'Ivoire ne fait pas exception à cette situation et est même considérée comme un exemple frappant de cette tendance. Depuis l'année 1960, le pays connaît une urbanisation rapide, résultat de l'exode rural et de l'immigration des populations à la recherche d'emplois ou d'un meilleur cadre de vie. Ainsi, le taux d'urbanisation, qui était de 8,9 % en 1948, a atteint 43 % en 1998, puis 50,3 % en 2014 et enfin 52,5 % en 2021. (K. ATTA, 1978 ; p. 176, INS, 2021 p. 33). Cette urbanisation galopante, est liée à la fois à un accroissement naturel élevé et aux flux migratoires des populations en

provenance des pays limitrophes. Toutefois, la natalité et l'immigration ne sont pas les seuls facteurs qui expliquent la croissance des villes ivoiriennes.

En outre, cette croissance urbaine en Côte d'Ivoire s'accompagne de problèmes, en particulier dans le domaine de l'assainissement. Ces difficultés ont entraîné des défaillances des systèmes d'assainissement dans les grandes villes du pays (BAD, 2005, p. 1). La principale ville économique du pays, selon G. COLCANAP, A.YAO, et B. KOUAKOU (1981, p. 3), fait face à de réels problèmes en matière d'assainissement. Par exemple, dans la commune de Port Bouët, on observe un manque d'assainissement, avec des toilettes où les excréments sont déversés dans la nature, ce qui entraîne une précarité sanitaire pour les populations, avec une prévalence de maladies atteignant 69 % selon une étude réalisée. Cette tendance est encore plus alarmante dans les petites villes de l'intérieure comme la ville de Djebonoua.

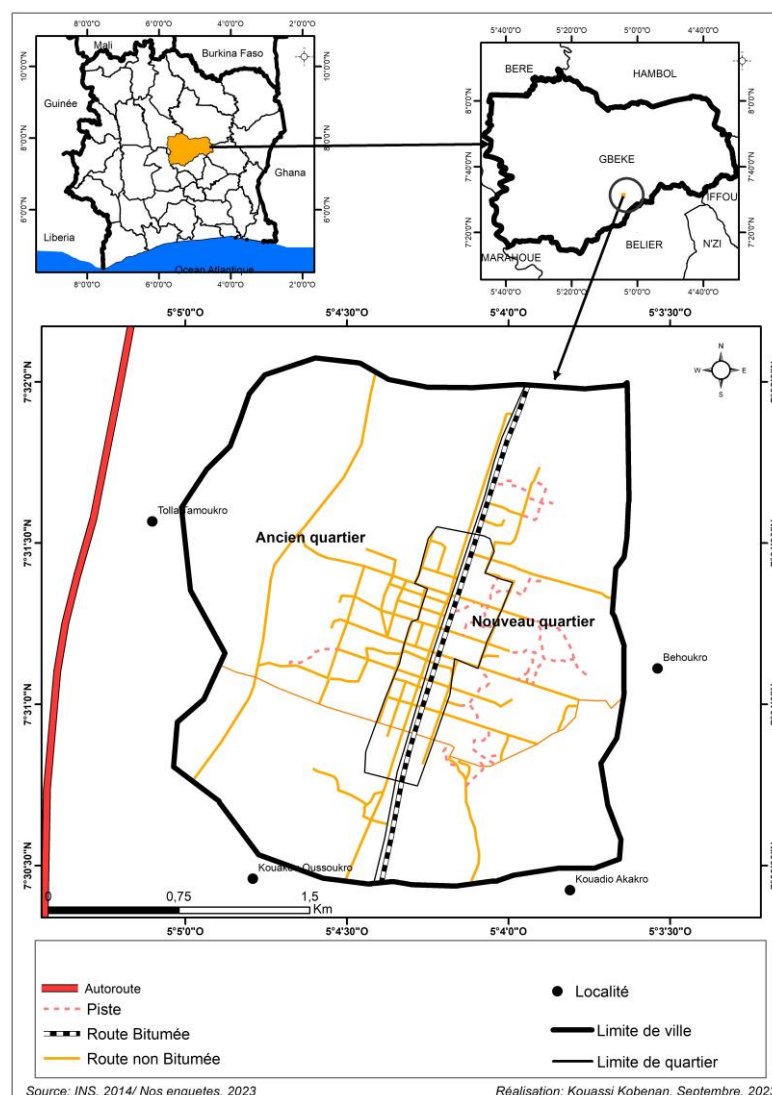
Située au centre de la Côte d'Ivoire, la ville de Djebonoua ne se soustrait pas de cette urbanisation galopante. Elle connaît une croissance spatio-démographique. Sur le plan démographique, la population est passée successivement de 722 habitants en 1988, à 1979 habitants en 1998, puis à 3648 habitants en 2014 et à 6474 habitants (INS, 1975 ; INS, 1988 ; INS, 1998 ; INS, 2014, INS, 2021). Cette croissance démographique rapide a engendré une expansion spatiale accélérée, entraînant une insuffisance et une défaillance des systèmes d'assainissement (R. Y. KOUADIO 2025, p. 1). Ce phénomène est exacerbé par l'absence d'un Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) dans la ville. En effet, l'urbanisation non maîtrisée de la ville conduit à un manque d'infrastructures et d'équipements essentiels, notamment dans le domaine de l'assainissement, ce qui favorise la multiplication des dépôts sauvages d'ordures et la prolifération des eaux usées. De même, la croissance rapide de la population a entraîné une pression accrue sur les infrastructures d'assainissement existantes, qui n'ont pas été planifiées ni dimensionnées pour répondre à cette demande croissante. En conséquence, de nombreux quartiers et zones urbaines ont été confrontés à des problèmes d'assainissement tels que l'absence de systèmes de collecte des déchets, de traitement des eaux usées et de gestion adéquate des eaux pluviales (K.C.V. KOUASSI, 2023 ; p.60).

Face aux problèmes environnementaux mis en exergue plus haut, les autorités de Djebonoua ont mené plusieurs actions à savoir l'installation de 30 poubelles normalisées en 2018. Ils instaurent également des campagnes de sensibilisation des populations sur la gestion de l'environnement. Elle procède également à la collecte des déchets ménagers dans la ville.

Malgré, tous les efforts consentis par les autorités, la défaillance des systèmes d'assainissement persiste et l'environnement de Djebonoua continue de se dégrader. Ce sujet pose le problème de la défaillance des systèmes d'assainissement induit par la dynamique urbaine à Djebonoua. De ce problème découle la question centrale

suivante : comment la dynamique urbaine induit-elle une défaillance des systèmes d'assainissement dans la ville de Djebonoua ? De cette question principale découlent les interrogations suivantes : Quel est l'état des lieux de la dynamique urbaine dans la ville de Djebonoua ? Quel est l'état des lieux du système d'assainissement dans la ville de Djebonoua ? Quelles sont les conséquences de la défaillance des systèmes d'assainissement à Djebonoua ? La présente recherche analyse les interactions complexes entre l'expansion urbaine et le dysfonctionnement du système d'assainissement dans la ville de Djebonoua, en mettant en lumière les implications environnementales et les défis d'aménagement qui en découlent. La carte 1 indique la localisation de la zone d'étude en Côte d'Ivoire.

Carte 1 : Localisation de la ville de Djebonoua



1. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, une méthodologie intégrant divers outils de collecte et de traitement des données a été mobilisée. Pour la collecte, les données satellitaires ont été obtenues via la plateforme Earth Explorer (Landsat 5, 7 et 8), complétées par

des prises de vue de terrain réalisées. Par ailleurs, des guides d'entretien et un questionnaire structuré ont permis de recueillir des informations essentielles auprès de la Mairie, des pré-collecteurs et des populations résidant en périphérie. La carte de base (1/20000) de la ville de Bouaké a été obtenue auprès de la Direction régionale de l'Institut National de la Statistique (INS), servant de support fondamental à la construction des documents cartographiques.

Le traitement des données s'est effectué à deux niveaux. D'une part, le traitement statistique a été assuré à l'aide de Microsoft Excel 2021 et SPSS permettant l'exploitation et l'analyse quantitative des données collectées. D'autre part, l'analyse cartographique a été réalisée grâce au logiciel QGIS 3.3, facilitant la production de cartes thématiques et l'interprétation spatiale des phénomènes urbains

Pour déterminer la taille de l'échantillon représentatif des ménages dans les quartiers ciblés, nous nous sommes appuyés sur les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021, fournies par l'Institut National de la Statistique (INS). L'agrégation du nombre total de ménages des différents quartiers enquêtés a permis d'obtenir une population mère de 1 856 ménages. À partir de ce total, la formule d'échantillonnage présentée ci-dessous a été appliquée afin de déterminer la taille optimale de la population à interroger, garantissant ainsi la représentativité statistique des données collectées.

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2(N-1) + z^2(PQ)]}$$

n : Taille de l'échantillon ; N : Taille de la population mère ; e : Marge d'erreur dont la valeur est 0.05 ; Z : Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance avec pour valeur 1,96) ; P : proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variante entre 0 à 1 est une probabilité d'occurrence d'évènement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci sera fixée à 50% (0,5) ; Q =1-P ; ce qui donne 0,5 car P=0,5 Pour l'application de la, nous pouvons présumer : Si P = 0,50 donc Q =1- 0,5= 0,5 à un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur e =0,05. La taille de l'échantillon mère étant connue grâce à cette formule, le tableau 1 indique répartition des ménages à l'échelle des quartiers enquêtés.

Tableau 1 : répartition des ménages à l'échelle des quartiers enquêtés

Quartiers	Ménages en 2014	Ménages enquêtés	Proportion en pourcentage (%)
Ancien quartier	1435	267	81
Nouveau quartier	421	61	19
TOTAL	1856	328	100

Source : INS 2021, nos enquêtes 2024

La mise en synergie des informations obtenues a permis de consolider les données et de produire des résultats fiables et scientifiques.

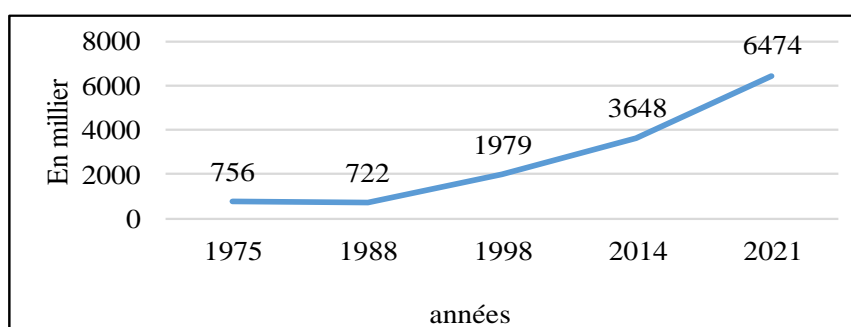
2. Résultats

2.1. Analyse de l'évolution démographique et spatiale de la ville de Djébonoua

2.1.1. Une population en pleine croissance dans la ville de Djébonoua

Depuis l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, la population ivoirienne, en particulier celle des grands centres urbains tels que Bouaké, connaît une croissance démographique soutenue, passant de 55 000 habitants en 1960 à environ 700 000 en 2021. Cette dynamique d'expansion urbaine s'observe également dans la ville de Djébonoua, où l'accroissement de la population traduit les mêmes tendances structurelles liées à l'urbanisation nationale. La figure 1 présentée illustre la tendance de croissance de la population de Djébonoua de 1975 à 2021.

Figure 1 : Évolution de la population de la ville de Djébonoua de 1975 à 2021



Source : INS, 2021

La figure 1, illustre avec clarté l'évolution démographique de la ville de Djébonoua entre 1975 et 2021, marquée par une croissance rapide et contrastée. Cette dynamique démographique s'explique en grande partie par la position géographique stratégique de la localité, située à l'entrée sud de Bouaké, ce qui en fait un espace de transit et d'échanges privilégié. Cette situation favorable a stimulé le développement d'activités économiques majeures, notamment le commerce et le transport, attirant non seulement les populations des localités environnantes mais également des migrants originaires des pays limitrophes.

Toutefois, l'analyse diachronique des données révèle une phase de régression démographique entre 1975 et 1988. En effet, la population de Djébonoua est passée de 756 habitants en 1975 à 722 habitants en 1988, soit un taux d'accroissement annuel négatif estimé à -0,35 %.

À partir de 1988, un tournant démographique majeur s'opère, marqué par une reprise soutenue de la croissance. Entre 1988 et 1998, la population passe de 722 à 1 979 habitants, soit un taux d'accroissement annuel exceptionnel de 10,60 %. Cette

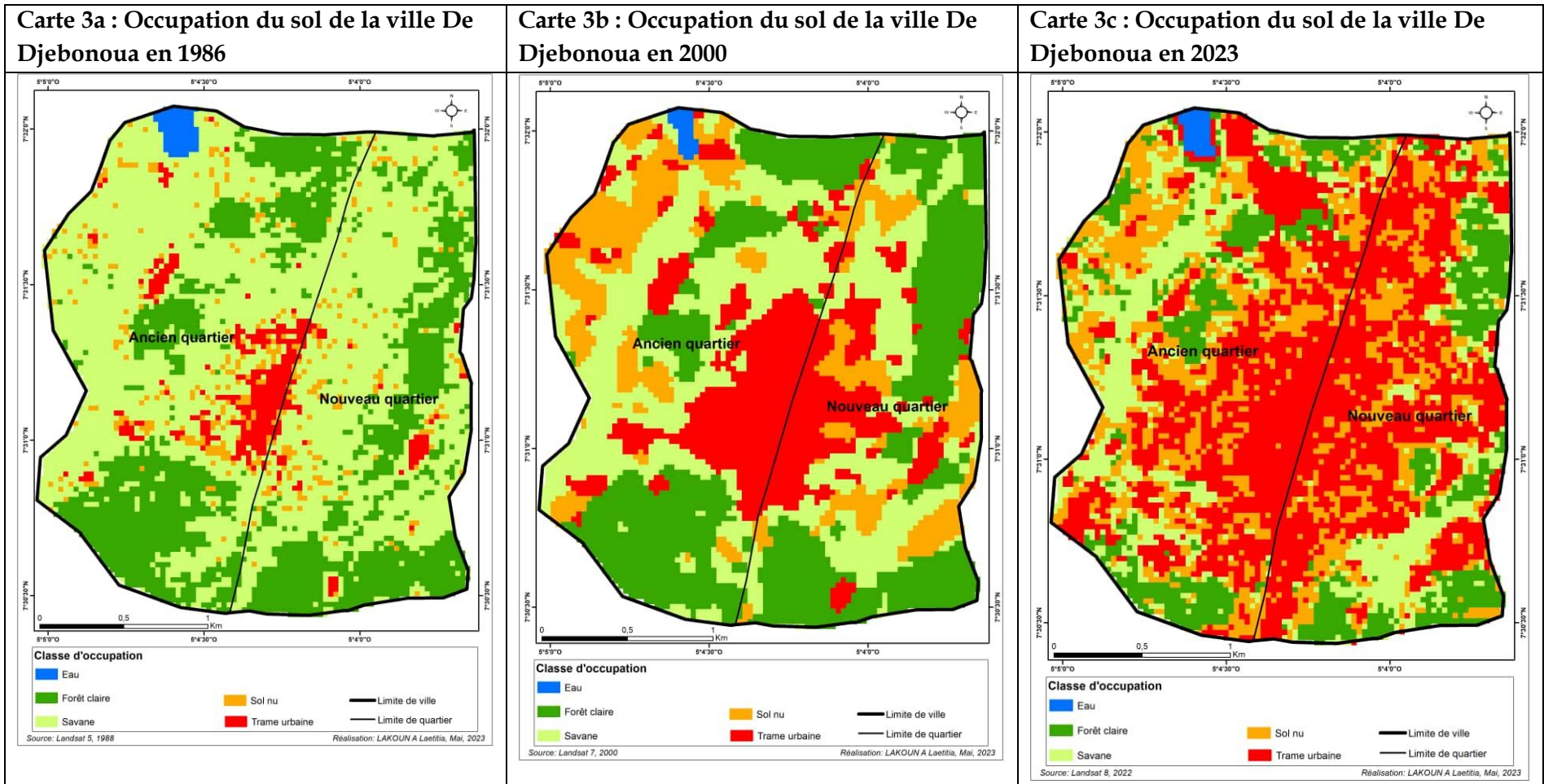
dynamique se poursuit entre 1998 et 2014, avec une population atteignant 3 648 habitants, traduisant un rythme de croissance encore significatif de 3,89 % par an. L'accélération devient encore plus marquée entre 2014 et 2021, où la population franchit le seuil des 6 474 habitants, doublant quasiment par rapport à 1998 et affichant un taux d'accroissement annuel remarquable de 8,53 %. Au total, sur la période 1988-2021, la ville enregistre un taux cumulé de croissance démographique de 29,99 %, confirmant son intégration progressive dans la dynamique urbaine régionale. Cette évolution démographique trouve en partie son explication dans la transformation administrative de Djébonoua, qui accède en 1995 au statut de commune et de sous-préfecture. Cette nouvelle configuration institutionnelle a favorisé l'implantation d'équipements socio-économiques et de services publics essentiels, renforçant ainsi son attractivité résidentielle. Par ailleurs, la forte natalité caractéristique de la Côte d'Ivoire se retrouve également à Djébonoua, contribuant de manière significative à l'augmentation rapide de la population locale.

2.1.2. Analyse de l'occupation du sol de la ville de Djébonoua de 1986 à 2022

L'évolution spatiale de la ville de Djébonoua s'est progressivement construite au fil du temps, sous l'effet combiné des dynamiques d'occupation du sol et de l'étalement urbain. Ce processus se traduit par une extension significative de la trame urbaine, concomitante à une réduction progressive des espaces végétalisés et des terres agricoles. La planche de carte 1 est une représentation visuelle de l'évolution de l'occupation du sol de la ville de Djébonoua de

1986 à 2023.

Planche de carte 1 : Évolution de l'occupation du sol de la ville de Djebonoua de 1986 à 2023



L'analyse diachronique des classes d'occupation du sol dans la ville de Djébonoua met en évidence des mutations profondes de la structure paysagère au fil des décennies, sous l'effet conjugué de l'urbanisation croissante et de la pression anthropique. Les différentes catégories considérées plans d'eau, savane, sols nus, trame urbaine et forêt claire révèlent des évolutions contrastées de leurs superficies respectives. En 1986, la savane domine largement l'espace urbain, avec une superficie estimée à 393,21 hectares, traduisant l'influence de la localisation géographique de Djébonoua dans une zone de savane soudanienne. La forêt claire, occupant 195,03 hectares, constitue la deuxième classe d'occupation, tandis que les sols nus et la trame urbaine se répartissent respectivement 35,46 hectares et 31,68 hectares. Les plans d'eau, quant à eux, restent marginaux, avec une superficie réduite de 6,3 hectares. En 2000, la configuration spatiale se transforme sensiblement, marquant l'amorce d'une transition paysagère. L'analyse des données indique une régression de la savane, réduite à 212,4 hectares, tandis que la forêt claire progresse légèrement pour atteindre 203,31 hectares. La trame urbaine, en expansion, couvre désormais 136,43 hectares, témoignant d'une intensification du processus d'étalement urbain. Les sols nus suivent cette dynamique, avec 106,02 hectares, tandis que les plans d'eau reculent légèrement pour ne représenter plus que 3,51 hectares. En 2023, la tendance se confirme avec une recomposition majeure des espaces. Les formations végétales savane et forêt claire ne représentent plus que 220,59 hectares au total, dont 121,59 hectares pour la savane et 99 hectares pour la forêt claire. Parallèlement, la trame urbaine connaît une croissance spectaculaire, atteignant 270,81 hectares, traduisant l'intensification des activités économiques et la forte attractivité résidentielle de la ville. Les sols nus, évalués à 166,05 hectares, suivent également une tendance à la hausse, conséquence directe des pressions foncières et de la déforestation. Ainsi, en 2023, la structure spatiale de Djébonoua est désormais dominée par la trame urbaine, signe d'une urbanisation accélérée. Cette mutation résulte principalement de l'essor des activités économiques et de la croissance démographique soutenue, alimentée par une migration accrue vers la ville. L'accroissement des besoins en logements, infrastructures et services a entraîné une anthropisation progressive des espaces autrefois préservés, marquant le passage d'un paysage naturel à un espace fortement artificialisé. Pour mieux apprécier cette dynamique, les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : Matrice de transition 1986-2000

Classe	Variation absolue (ha)	Tendance
Savane	-180,81	Forte régression
Forêt claire	+8,28	Légère progression
Sols nus	+70,56	Forte augmentation
Trame urbaine	+104,75	Expansion marquée
Plans d'eau	-2,79	Régression

Source ; Landsat 5, 7

Entre 1986 et 2000, l'espace de Djébonou connaît une mutation paysagère significative marquée par une recomposition des superficies des différentes classes d'occupation du sol. La savane, qui constituait la formation dominante, enregistre une perte massive de près de la moitié de sa superficie initiale, traduisant une forte régression des milieux naturels au profit de l'anthropisation. Cette dynamique se conjugue avec une progression relative de la forêt claire, dont l'augmentation pourrait résulter d'une régénération ponctuelle de la végétation ou d'une requalification des catégories lors de la cartographie. Parallèlement, les sols nus et la trame urbaine connaissent une expansion spectaculaire, respectivement multipliés par trois et par quatre, ce qui illustre à la fois l'intensification du défrichement et l'essor des constructions. Enfin, les plans d'eau enregistrent une réduction notable, probablement liée à des phénomènes de comblement, d'assèchement ou de pollution.

Tableau 3 : Matrice de transition 2000-2023

Classe	Variation absolue (ha)	Tendance
Savane	-90,81	Régression continue
Forêt claire	-104,31	Forte régression
Sols nus	+60,03	Hausse marquée
Trame urbaine	+134,38	Croissance spectaculaire
Plans d'eau	-0,51	Régression marginale

Source ; Landsat 5, 7

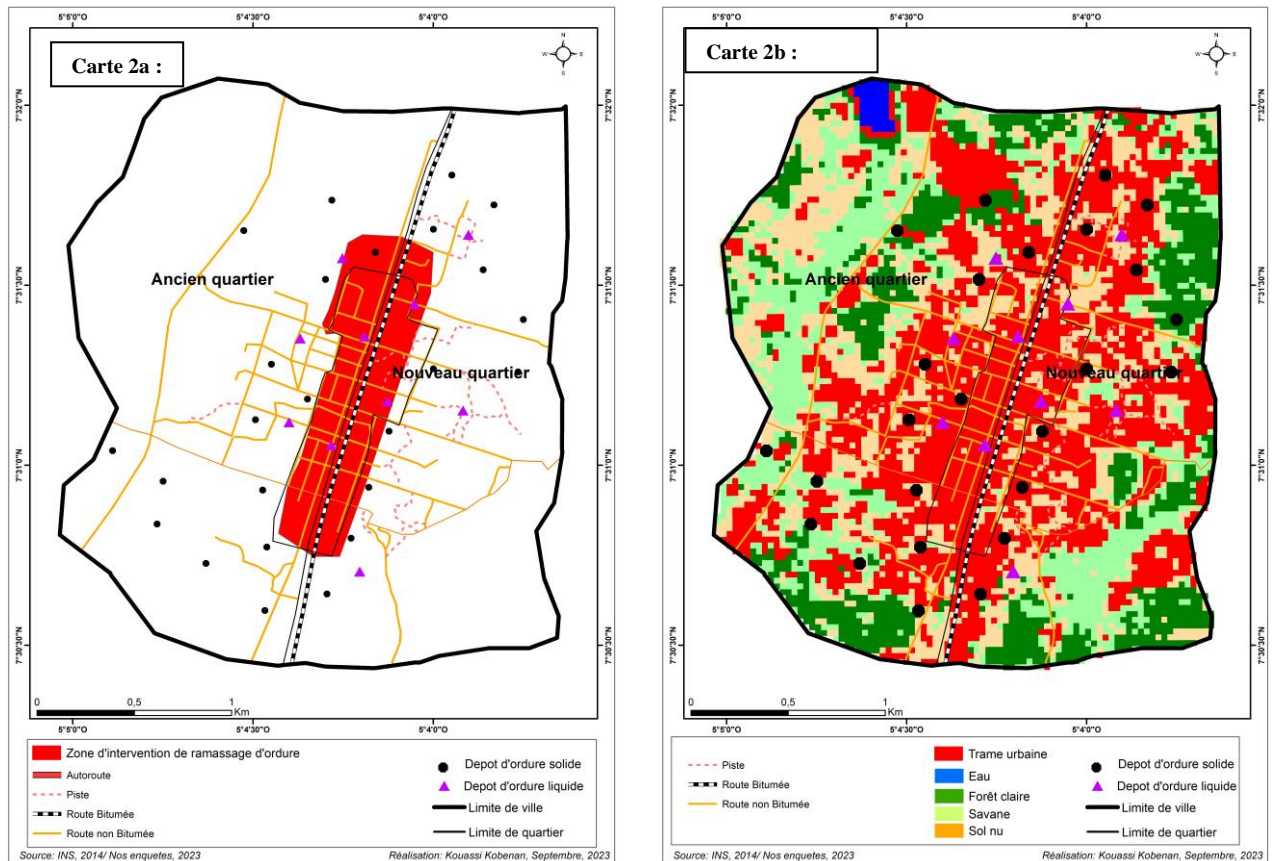
Entre 2000 et 2023, la dynamique paysagère de Djébonou se caractérise par une accélération du processus d'urbanisation et une dégradation prononcée des formations naturelles. La savane poursuit sa régression, passant de 212,4 ha à 121,59 ha, soit une perte de 90,81 ha représentant environ 43 % de sa superficie de 2000. La forêt claire, jusque-là relativement stable, enregistre un effondrement spectaculaire : de 203,31 ha à 99 ha, soit une diminution de 104,31 ha correspondant à plus de 51 % de régression. En parallèle, les espaces anthropisés connaissent une croissance fulgurante. La trame urbaine double pratiquement de superficie, passant de 136,43 ha à 270,81 ha, soit un gain de 134,38 ha équivalant à une augmentation de près de 98 %. Les sols nus suivent la même tendance, progressant de 106,02 ha à 166,05 ha, soit un accroissement de 60,03 ha représentant environ 57 % d'augmentation. Enfin, les plans d'eau continuent leur régression, passant de 3,51 ha à environ 3 ha, confirmant leur marginalisation dans le paysage urbain.

2.2. Enjeux environnementaux de la défaillance des systèmes d'assainissement, un indicateur de la dégradation du cadre vie

2.2.1. Une dégradation de l'esthétique du paysage urbain, conséquence de la défaillance du système d'assainissement

La situation actuelle de la ville de Djébonoua met en évidence une défaillance structurelle des systèmes d'assainissement, dont les conséquences se traduisent par une dégradation notable de l'environnement urbain et des conditions de vie des populations. La carte 2 présente répartition des dépôts d'ordure solide et liquides dans la ville de Djébonoua.

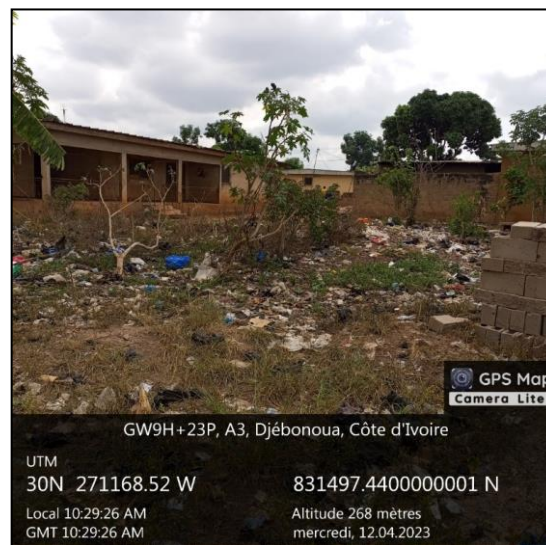
Planche de carte 2 : répartition des dépôts d'ordures solides et liquides à Djébonoua



La carte 2a met en lumière une répartition contrastée des dépôts d'ordures solides et liquides en relation étroite avec la morphologie urbaine et l'état de l'environnement. On observe que la majorité des dépôts spontanés se localisent dans les zones périphériques non couvertes par le service de ramassage, c'est-à-dire en dehors du noyau central (ancien et nouveau quartiers) bénéficiant d'une intervention municipale régulière. Cette distribution spatiale reflète un déséquilibre dans la gestion des déchets qui accentue la vulnérabilité environnementale des marges urbaines. Sur le plan environnemental, la présence de multiples dépôts d'ordures solides en périphérie traduit un état de dégradation écologique avancée. Les dépôts liquides accentuent ce phénomène, car leur infiltration non contrôlée dans les sols expose les populations à des risques de maladies hydriques. Ainsi, la mauvaise répartition des dépôts, loin de constituer un simple dysfonctionnement technique, révèle une atteinte structurelle à la qualité de l'environnement urbain.

D'un point de vue de la dynamique urbaine, la carte 2b la centralisation des services d'assainissement sur les axes majeurs et les quartiers planifiés, au détriment des espaces en expansion périphérique. La croissance urbaine rapide, matérialisée par le développement des quartiers nouveaux, n'a pas été accompagnée d'une extension proportionnelle du service de collecte. Cette dynamique produit une fracture spatiale : un centre relativement assaini et une périphérie marginalisée où s'accumulent les dépôts anarchiques. La population se trouve ainsi confrontée à une exposition accrue aux risques sanitaires. La photo 1 illustre visuellement l'ampleur de cette problématique, révélant à la fois la pollution du paysage urbain et les défis environnementaux et sanitaires auxquels Djébonoua est confrontée.

Photo 1 : Tas d'ordures en plein cœur de l'ancien quartier de Djébonoua



Prise de vue : K C V KOUASSI, avril 2023

La photo 1 illustre de manière saisissante l'état d'insalubrité et la dégradation environnementale qui caractérisent certains quartiers de la ville de Djébonoua. Dans les zones de l'ancien quartier, la population vit à proximité immédiate de dépôts sauvages d'ordures, en l'absence de dispositifs adéquats de collecte et de bacs normalisés pour le stockage des déchets ménagers. Cette carence en infrastructures d'assainissement contraint les habitants à évacuer directement leurs déchets liquides dans l'environnement, accentuant ainsi la pollution locale et la détérioration du cadre de vie. Cette situation engendre non seulement une insalubrité manifeste, mais crée également des conditions écologiques favorables à la prolifération de l'anophèle, principal vecteur de transmission du paludisme, exposant ainsi la population à des risques sanitaires accrus.

2.2.2. Une détérioration des voies de circulation dans la ville de Djébonoua

L'utilisation récurrente des voies publiques comme exutoire pour l'évacuation des eaux usées par la population de Djébonoua engendre une dégradation progressive des infrastructures routières. Cette détérioration se manifeste notamment par la stagnation ou l'écoulement incontrôlé de ces eaux sur la chaussée, compromettant ainsi la durabilité des voies et la qualité du réseau de communication urbaine. La planche de photo 1 donne un aperçu de l'état de la voirie.

Planche de photo 1 : aperçu de l'état de la voirie



Prise de vue : K C V KOUASSI, avril 2023

Les eaux usées, souvent caractérisées par une teinte verdâtre, génèrent d'importants désagréments pour les populations riveraines. Leur accumulation sur les voies publiques entraîne fréquemment une impraticabilité des routes, perturbant ainsi la fluidité de la circulation urbaine. Par ailleurs, ces eaux constituent un facteur majeur d'érosion des infrastructures routières, dont l'intensité varie selon la nature et la qualité des revêtements. En effet, lorsque la chaussée est revêtue d'asphalte et se trouve en bon état, le phénomène d'érosion demeure relativement limité. En revanche, dans les zones où les voies sont non asphaltées ou présentent un mauvais état structurel, l'érosion s'avère nettement plus prononcée, compromettant la durabilité du réseau routier et aggravant les difficultés de circulation. En outre, la stagnation des eaux usées sur ces axes crée des milieux favorables à la prolifération des larves de moustiques, renforçant ainsi les risques sanitaires liés à la transmission de maladies vectorielles telles que le paludisme et la dengue.

2.3. Djébonoua face aux défis d'aménagement : vers une planification urbaine durable

2.3.1. Installation des poubelles, des actions menées par la municipalité

Dans l'optique d'améliorer le cadre de vie et de promouvoir le bien-être des populations, la municipalité de Djébonoua a institué un service technique spécialisé, chargé de concevoir et de mettre en œuvre diverses actions stratégiques. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche proactive visant à pallier les insuffisances structurelles du système d'assainissement et à instaurer un environnement urbain plus sain et durable au bénéfice des habitants. La photo 2 présente des poubelles installées par la mairie dans l'ancien quartier de Djébonoua.

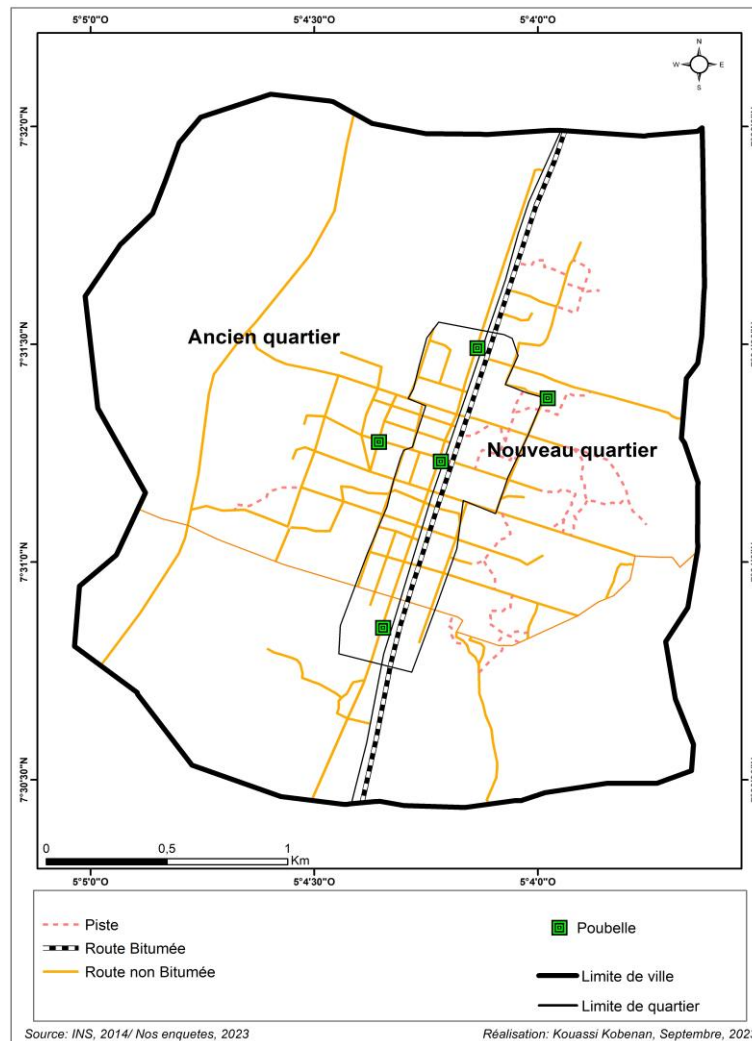
Photo 2 : Poubelles installées par la mairie dans l'ancien quartier de Djébonoua



Prise de vue : K C V KOUASSI, avril 2023

La photo 2 met en évidence les conteneurs à déchets installés par la municipalité de Djébonoua dans l'ancien quartier, dans le cadre des initiatives visant à renforcer la gestion des déchets solides. Ce dispositif s'accompagne d'un service de collecte des ordures ménagères, assuré par la mairie, avec une fréquence hebdomadaire de quatre passages, précisément les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'implantation de ces infrastructures, conjuguée à l'organisation d'un ramassage régulier, traduit la volonté municipale de limiter l'accumulation des dépôts sauvages et de promouvoir la salubrité urbaine au sein des quartiers de Djébonoua. La carte présente la répartition des poubelles dans la ville de Djébonoua.

Carte 2 : Répartition des poubelles dans la ville de Djebonoua



La répartition des poubelles le long de l'axe central (anciens et nouveaux quartiers) constitue une première réponse aux défis d'assainissement urbain. Leur localisation stratégique facilite la collecte par les services compétents et contribue à réduire les dépôts sauvages dans les zones centrales. Toutefois, cette concentration crée un déséquilibre, car les quartiers périphériques en forte expansion restent dépourvus d'équipements adaptés. Ainsi, si les poubelles représentent une solution efficace pour améliorer la salubrité et limiter les nuisances environnementales au cœur de la ville, leur nombre limité et leur implantation inégale réduisent leur impact global. Pour être réellement efficace, cette mesure doit être élargie et accompagnée d'une planification plus inclusive couvrant l'ensemble du tissu urbain.

2.3.2. Amélioration du cadre de vie à Djebonoua : Actions municipales et participation citoyenne

Les acteurs qui opèrent dans le domaine de l'environnement dans la ville de Djebonoua sont à la fois les gouvernementaux et non gouvernementaux. On distingue l'État par le biais du ministère de l'environnement, la Mairie de Djebonoua

et les populations. La figure 2 présente le processus pour l'amélioration du cadre de vie à Djébonoua.

Figure 2 : Processus pour l'amélioration du cadre de vie à Djébonoua



Source : K C V KOUASSI , Napkin, Mars 2025

Le document illustre, sous forme schématique, les principaux leviers d'intervention visant l'amélioration durable de la qualité de vie dans la ville de Djébonoua. Il met en évidence l'articulation entre les actions municipales, la participation citoyenne, le renforcement des infrastructures, la promotion de la propreté et la création d'un environnement sain. En effet, l'initiative municipale constitue le moteur stratégique de l'aménagement urbain, traduisant la volonté politique locale de renforcer les infrastructures de base et d'instaurer une gouvernance environnementale efficace. Toutefois, la réussite de ces actions repose sur l'implication active des populations, dont la participation citoyenne demeure indispensable pour co-construire des solutions durables.

Par ailleurs, le renforcement des infrastructures apparaît comme un axe prioritaire pour pallier les déficits structurels qui fragilisent l'hygiène publique et la salubrité urbaine. L'amélioration de la gestion des déchets, la mise en place d'un système d'assainissement fonctionnel et la planification d'espaces publics adaptés s'inscrivent dans cette perspective. La promotion de la propreté, quant à elle, traduit une approche complémentaire qui mobilise aussi bien les autorités que les habitants pour instaurer un cadre de vie sain et agréable. Enfin, l'objectif ultime de l'ensemble de ces actions est la préservation d'un environnement durable, condition essentielle pour assurer le bien-être collectif et limiter les risques sanitaires et environnementaux.

En somme, ce document met en lumière une démarche intégrée d'aménagement urbain où les interventions techniques, politiques et sociales se conjuguent pour faire face aux défis environnementaux actuels. Ainsi, l'amélioration du cadre de vie à Djébonoua ne saurait être envisagée sans une synergie entre la municipalité, les infrastructures et l'engagement des citoyens, dans une logique de durabilité et de gouvernance territoriale efficace.

3. Discussion

Les résultats de cette étude révèlent que la ville de Djébonoua connaît une croissance démographique et spatiale rapide qui exerce une pression considérable sur les infrastructures urbaines, notamment les systèmes d'assainissement. Cette dynamique s'inscrit dans un phénomène plus large d'urbanisation accélérée observé à l'échelle du continent africain. En effet, selon J. G. ELONG et D.D. PRISO, (2011, p.172), l'Afrique est passée d'une société majoritairement rurale à un continent où près d'un habitant sur deux vit désormais en ville, ce qui crée de fortes tensions sur les services urbains essentiels. Tout d'abord, la croissance démographique observée à Djébonoua, où la population est passée de 722 habitants en 1988 à 6 474 habitants en 2021 (INS, 2021), confirme les projections démographiques nationales. D'après l'OCDE et les Nations Unies (2022, p.4), la Côte d'Ivoire figure parmi les pays d'Afrique de l'Ouest connaissant les taux d'urbanisation les plus rapides, résultat combiné de l'accroissement naturel élevé et des flux migratoires internes. Cette évolution est renforcée par la position géographique stratégique de Djébonoua, située à l'entrée sud de Bouaké, qui favorise l'implantation d'activités économiques majeures comme le commerce et le transport.

Cependant, cette expansion spatiale s'effectue dans un contexte de planification urbaine insuffisante, ce qui explique en grande partie les dysfonctionnements des systèmes d'assainissement. L'absence d'un Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) favorise un étalement désordonné des quartiers périphériques, souvent dépourvus d'infrastructures de base. Comme le rappellent K. C.V. KOUASSI (2023, p.60) et OCDE & Nations Unies (2022, p.5), le déficit de planification urbaine dans les villes secondaires ivoiriennes est l'un des facteurs majeurs aggravant la dégradation du cadre de vie et la faiblesse des réseaux d'assainissement. Par ailleurs, l'étude révèle que la ville est confrontée à une prolifération des déchets solides, à l'obstruction des caniveaux et à la stagnation des eaux usées, signes révélateurs d'une gestion inefficace de l'assainissement. Ce constat rejoint les conclusions de la Banque Africaine de Développement (2005, p.1), selon lesquelles l'absence d'infrastructures adaptées dans les villes africaines accroît les risques environnementaux et sanitaires. Nos enquêtes montrent d'ailleurs que 82 % des ménages interrogés se plaignent d'odeurs pestilentielles liées aux dépôts sauvages et aux fosses septiques à ciel ouvert, particulièrement dans l'ancien quartier. De plus, la situation présente des

impacts sanitaires majeurs. La stagnation des eaux usées favorise la prolifération des anophèles, vecteurs du paludisme, mais aussi des moustiques *Aedes*, responsables de la dengue. Comme l'indiquent OCDE et Nations Unies (2022, p.7), l'urbanisation non maîtrisée multiplie les zones à risques sanitaires en raison d'une gestion insuffisante des déchets et des eaux pluviales. Ainsi, l'état actuel du système d'assainissement de Djébonoua met directement en péril la santé publique.

Parallèlement, la municipalité a entrepris certaines initiatives correctives. L'installation de 30 poubelles normalisées et la mise en place d'un service de collecte régulière des ordures quatre fois par semaine illustrent une volonté locale d'améliorer la salubrité. Toutefois, ces efforts demeurent insuffisants au regard des besoins croissants. Comme le souligne P PÉLISSIER (1980, p.215), la réussite des politiques urbaines requiert une approche intégrée, fondée sur la combinaison entre planification stratégique, développement d'infrastructures et participation citoyenne. Les résultats de notre étude corroborent cette analyse : sans une implication active des populations, les actions de la municipalité restent limitées dans leurs effets. Enfin, les résultats mettent en lumière la nécessité d'une gouvernance territoriale renforcée. Une gestion durable des systèmes d'assainissement à Djébonoua suppose la mise en place d'outils de planification urbaine adaptés et le renforcement des capacités locales. Comme le recommandent J. G. ELONG et D.D. PRISO, (2011, p.175), une participation communautaire accrue et une coordination interinstitutionnelle sont des leviers essentiels pour assurer un développement harmonieux et limiter les impacts environnementaux et sanitaires.

En somme, les résultats confirment que la croissance démographique rapide, combinée à une urbanisation non planifiée, accentue les défaillances des systèmes d'assainissement et expose la ville de Djébonoua à des risques environnementaux et sanitaires préoccupants. Face à ces défis, une planification urbaine durable et une implication collective des acteurs institutionnels et communautaires apparaissent comme des conditions incontournables pour améliorer la qualité du cadre de vie.

Conclusion

L'étude met en évidence que la ville de Djébonoua connaît une croissance démographique et spatiale rapide, avec une population passée de 722 habitants en 1988 à 6 474 habitants en 2021. Cette dynamique, favorisée par la position géographique stratégique de la ville, s'accompagne d'une urbanisation non planifiée ayant profondément transformé l'occupation du sol : la savane et la forêt claire ont cédé la place à une trame urbaine en forte expansion. Cependant, cette mutation s'est opérée dans un contexte d'infrastructures d'assainissement insuffisantes, engendrant une dégradation notable du cadre de vie. L'accumulation des déchets solides, la stagnation des eaux usées et l'obstruction des caniveaux favorisent des risques sanitaires élevés, confirmés par 82 % des ménages enquêtés qui déplorent la

prolifération des moustiques et les odeurs nauséabondes. Malgré les initiatives municipales, comme l'installation de poubelles normalisées et l'organisation d'un service régulier de collecte des ordures, les actions entreprises restent insuffisantes face à l'ampleur des besoins. Ces résultats soulignent la nécessité urgente d'une planification urbaine structurée, d'un renforcement des infrastructures d'assainissement et d'une implication active des populations afin de garantir un développement durable et d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants.

Références Bibliographiques

ATTA Koffi, 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat 3e cycle, École des hautes études en sciences sociales, ORSTOM - Paris, 296 p.

COLCANAP Gérard, YAO, Amédée et KOUAKOU, Bernard, 1981, *Assainissement urbain et santé publique à Abidjan : le cas de Port-Bouët*, Éditions ORSTOM, Paris, 150 p.

ELONG Joseph Gabriel et PRISO Daniels Dickens, 2011, *Initiation à la géographie rurale et urbaine*, Éditions CLE, 237 p.

INS (Institut National de la Statistique), 2021, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021 : résultats globaux*, INS Éditions, Abidjan, 175 p.

Institut National de la Statistique (INS), 1975, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1975*. Abidjan, INS, 110 p.

Institut National de la Statistique, 1998, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 1998)*, INS, Abidjan, 234 p.

KOUADIO Roland Yao, 2025, d'Ivoire-AIP/ Lancement du processus d'élaboration du Plan stratégique de développement local de Djébonoua. https://www.aip.ci/225008/cote-divoire-aip-lancement-du-processus-delaboration-du-plan-strategique-de-developpement-local-de-djebonoua/?utm_source=chatgpt.com# consulté le 17/09/2025

KOUASSI KOBENAN CHRISTIAN VENANCE, 2023, *dynamique urbaine et occupation des espaces à risque dans la ville d'Oumé (côte d'ivoire)*, Thèse, Université Alassane Ouattara, Bouake, 585 p.

OCDE et NATIONS UNIES, 2022, *Perspectives urbaines pour l'Afrique de l'Ouest : Dynamiques démographiques et défis d'aménagement*, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 245 p.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS), 2023, *Urbanisation, santé publique et risques épidémiologiques en Afrique*, OMS Éditions, Genève, 142 p.

PÉLISSIER Paul, 1980, *Les villes africaines : développement, mutations et défis*, Presses Universitaires de France, Paris, 300 p.